



Déclaration d'intention sur la « liaison Lycées/Universités »

Entre :

le Rectorat de l'Académie de Rennes
représenté par Alain MIOSSEC, Recteur de l'Académie de Rennes, Chancelier des Universités de Bretagne

ci-après désigné « le rectorat »

et

L'Université de Rennes 1
représentée par Guy CATHELIN, son Président

L'Université Rennes 2
représentée par Jean-Emile GOMBERT, son 1^{er} Vice-président

ensemble désignées ci-après « les universités »

La présente déclaration d'intention a pour objectif de définir globalement le contexte du partenariat entre le rectorat et les universités de Rennes 1 et Rennes 2, afin de faciliter la mise en œuvre de la liaison lycées/universités.

LE CONTEXTE

■ Tout au long de sa scolarité et de ses études, l'élève ou l'étudiant doit sans cesse s'adapter à de nouveaux rythmes, de nouvelles méthodes de travail, de nouvelles exigences. Pour favoriser sa réussite, il est nécessaire de l'aider à affronter ces transitions et ces ruptures qui jalonnent et jalonneront son parcours. L'orientation vers l'enseignement supérieur et notamment l'Université est particulièrement concernée. La mobilisation de tous pour construire une culture commune sur les pratiques pédagogiques est essentielle. Il s'agit de favoriser une meilleure connaissance mutuelle et d'agir en amont, comme en aval, de manière à mieux accompagner le lycéen et le jeune étudiant dans ses apprentissages. L'accompagnement doit permettre aussi au jeune de développer des compétences afin de pouvoir construire son parcours sereinement dans un système complexe et évolutif. Le **Parcours** est le concept central du projet académique.

La réforme du lycée et la mise en œuvre du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations permettront une orientation plus progressive, ouverte et juste, un meilleur accompagnement de chaque lycéen, un lycée qui favorise l'apprentissage des langues étrangères, l'accès à la culture et la responsabilisation des lycéens.

Le plan Réussir en licence a pour ambition de diviser par deux le taux d'échec en première année en 5 ans, de faire de la licence un vrai diplôme national qualifiant d'insertion ou de poursuite d'études et d'atteindre ainsi l'objectif de 50 % d'une classe d'âge au niveau licence.

■ Les universités de Rennes 1 et Rennes 2 vont à la rencontre des lycéens, de leurs parents dans les établissements qui le sollicitent, organisent des journées d'immersion sur les campus, proposent des conférences, des rencontres avec les enseignants du secondaire.

Il convient aujourd'hui, au delà des actions déjà engagées et des nombreuses initiatives prises, d'imaginer de nouveaux leviers pour mieux préparer les lycéens à réussir leur parcours universitaire.

LES ACTIONS

Le rectorat et les universités de Rennes 1 et Rennes 2 s'engagent à développer en commun un ensemble d'actions dont la liste sera fixée chaque année par le comité de pilotage. Ces actions ont pour objectif de soutenir une dynamique pour répondre plus efficacement aux besoins repérés des élèves :

- prolonger les actions existantes en recherchant une plus grande efficacité ;
- imaginer un renforcement de la liaison en se fondant sur un diagnostic d'établissement ;
- construire des actions concertées en s'appuyant sur une réflexion collective associant le lycée et l'université dans le cadre du conseil pédagogique ;
- s'assurer que les conditions de mise en œuvre de ces actions permettent réellement la construction de nouvelles compétences chez les élèves ;
- associer l'Université à la mise en œuvre du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations et à l'élaboration du programme pluriannuel intégré au projet d'établissement ;
- établir des conventions traduisant les engagements des partenaires et en évaluer les effets auprès des élèves.

LE COMITE DE PILOTAGE

Un comité de pilotage du partenariat est institué. Il est composé de :

Monsieur le Recteur ou son représentant
Monsieur l'Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux d'Ille-et-Vilaine ou son représentant.
Monsieur le Président de l'Université de Rennes 1 ou son représentant
Monsieur le Président de l'Université Rennes 2 ou son représentant
Monsieur le Doyen des IA-IPR ou son représentant
Deux représentants des proviseurs de lycées
Un directeur de Centre d'Information et d'Orientation

Il se réunit au moins une fois par an afin de faire un bilan des actions menées et de programmer les activités pour l'année à venir.

Fait à Rennes, en trois exemplaires, le 7 octobre 2010

Le Recteur de l'Académie de Rennes,
Chancelier des Universités de Bretagne


Alain MIOSSEC

Le Président de
l'Université de Rennes 1


Guy CATHELINÉAU

Le 1er Vice-président de
l'Université Rennes 2


Jean-Emile GOMBERT